

Intervention de la FICDC à la 15^e réunion du CIG, février 2022

1. Point 8 FIDC

Intervention 1 : Beat Santschi

Je suis représentant de la coalition suisse et président de la FICDC

1. Je tiens à saluer l'engagement des 50 parties qui ont contribué au fonds en 2021 et à les féliciter, ainsi que le secrétariat et son équipe pour avoir atteint la plus haute contribution au fonds des dix dernières années. Il s'agit d'un signe encourageant.
2. Cependant, il faut poursuivre la réflexion, au-delà des stratégies de levées de fond. Comme on le constate dans le budget (provisionnel) 2022-2023 amendé, tel que présenté aujourd'hui, les sommes allouées au financement des projets pour 2022 ne représentent que 53% du budget total nécessaire au fonctionnement actuel du fonds. Le pourcentage grimpe légèrement à 57% en 2023.
3. À la lumière des propositions effectuées par des représentants de la société civile, dans le cadre du forum de la société civile, il pourrait être envisagé de renouveler les partenariats qui sont actuellement éclatés en termes de mécanismes de coopération et à les fédérer derrière une stratégie globale :
 - i. Appuyer le travail aux échelles nationales et régionales dans le cadre de programmes permanents pour appuyer des processus plus structurants entre les organisations de la société civile mais aussi avec les parties, en développant notamment des plateformes d'information, de formation sur la convention et des espaces de réseautage. Cette stratégie pourrait s'appuyer sur les commissions nationales, sur les bureaux régionaux et nationaux de l'UNESCO et d'autres partenaires, notamment de la société civile.
 - ii. Développer plusieurs axes de soutien dans le cadre du FIDC, notamment le soutien aux efforts de promotion de la Convention sur le terrain par les organisations de la société civile, le soutien à la mobilité sud/sud pour le développement de projets de coopération, des projets pilotes permettant d'expérimenter des modes de fonctionnement par rapport à la convention, et/ou des schémas de projets à petite et grande échelle, etc.
 - iii. Travailler avec les commissions nationales pour mettre en place des programmes d'appui aux organisations qui veulent soumettre un projet au FIDC, afin de fournir plus d'informations sur le FIDC et le processus de sélection, et permettre aux organisations de déposer un projet dans leur langue nationale

I am a representative of the Swiss coalition and president of the IFCCD

1. I would like to acknowledge the commitment of the 50 parties that have contributed to the 2021 fund and to congratulate the facilitators, as well as the secretariat and its team for achieving the highest contribution to the fund in the last ten years. This is an encouraging sign.
2. However, more thought needs to be given beyond fundraising strategies. As can be seen in the amended 2022-2023 (provisional) budget, as presented today, the amount allocated to project funding for 2022 is only 53% of the total budget needed to operate the fund today. The percentage rises slightly to 57% in 2023.

3. In light of the proposals made by civil society representatives in the civil society forum, consideration could be given to renewing the partnerships that are currently fragmented in terms of cooperation mechanisms and federating them behind an overall strategy:
 - i. Support work at the national and regional levels within the framework of permanent programs to support more structuring processes between civil society organizations and also with the parties, in particular by developing information and training platforms on the convention and networking spaces. This strategy could be based on the National Commissions, UNESCO's regional and national offices and other partners, particularly from civil society.
 - ii. Develop several lines of support within the framework of the IFCD, including support for efforts to promote the Convention in the field by civil society organizations, support for south/south mobility for the development of cooperation projects, pilot projects to test modes of operation in relation to the Convention, and/or small and large-scale project schemes, etc.
 - iii. Work with National Commissions to develop support programs for organizations wishing to submit a project to the IFCD, to provide more information about the IFCD and the selection process, and to enable organizations to submit a project in their national language
- 2. Point 9: Rapport sur l'étude de faisabilité pour la création d'un mécanisme consultatif régulier du Comité auprès des micros, petites et moyennes entreprises culturelles et créatives**

Intervention 1 Luanda Smith

Thank you Mr. President for giving me the floor. My name is Luanda Smith. I am the Executive director of Mexican NGO Creatividad y Cultural Glocal, a member of the IFCCD and part of the coordinating group of the third civil society forum in 2021

In the conclusions of the Forum, particularly the recommendations to the Committee result of Breakout session 3. *Civil Society Participation in the Implementation of the Convention* we addressed that micro, small and medium-sized cultural and creative enterprises were already represented in the civil society organizations that participate in the work of the Convention's governing bodies.

We also want to remind that during 14th COP IFCCD' general secretary mentioned that the private sector was already represented in our movement, as small enterprises are often members of our coalitions through sectoral associations and wanted to make sure this would be reflected in the proposed feasibility study. Many other civil society observers also addressed this, including CetD and International Music Council. However, it was surprising to find out that few of the CSO active in the work of the governing bodies was invited to participate

Even though we understand this feasibility study is a preliminary analysis, also concerns us that the study is based on a very small number of participating organizations, and poor regional representation. 34 persons answered the survey, but from Africa and the Arab States there were only 2 from each region, and no representatives from Asia and the Pacific and Latin America and the Carabean answered the survey. The representation in proportion is better for the interview part of the study, but again the basis is low with only 19 enterprises or civil society organization. Also, the study was only conducted in English and French.

We suggest that If necessary, and in the spirit of reinforcing existing mechanisms and avoiding duplication, Parties could consider instead of creating a new mechanism, reviewing or clarifying the definition of civil society in the Operational Guidelines related to Article 11 to avoid confusion and take into account evolutions since the adoption of the Convention. Also, we would like to address that, after looking at the financial proposal presented in the study regarding the costs of setting up a new mechanism (around two hundred thousand USD), CSOs active in the work of the governing bodies agreed that such amount of financial support would help improve and optimize the work in the context of the current mechanisms of civil society participation, and would for sure help reach regional participation.

Merci, Monsieur le Président, de me donner la parole. Je m'appelle Luanda Smith. Je suis la directrice exécutive de l'ONG mexicaine Creatividad y Cultural Glocal, membre de la FICDC et membre du groupe de coordination du troisième forum de la société civile en 2021.

Dans les conclusions du Forum, en particulier les recommandations au Comité, résultat de la séance de travail 3. Participation de la société civile à la mise en œuvre de la Convention, nous avons abordé le fait que les micro, petites et moyennes entreprises culturelles et créatives étaient déjà représentées dans les organisations de la société civile qui participent aux travaux des organes directeurs de la Convention.

Nous voulons également rappeler que lors de la 14ème COP, le secrétaire général de la FICDC a mentionné que le secteur privé était déjà représenté dans notre mouvement, puisque les petites entreprises sont souvent membres de nos coalitions par le biais d'associations sectorielles, et nous voulions nous assurer que cela serait reflété dans l'étude de faisabilité proposée. De nombreux autres observateurs de la société civile ont également abordé ce point, notamment le CetD et le Conseil international de la musique. Cependant, il a été surprenant de constater que peu d'OSC actives dans le travail des organes directeurs ont été invitées à participer.

Même si nous comprenons que cette étude de faisabilité est une analyse préliminaire, nous sommes également préoccupés par le fait que l'étude est basée sur un très petit nombre d'organisations participantes, et une faible représentation régionale. 34 personnes ont répondu à l'enquête, mais pour l'Afrique et les États arabes, il n'y avait que 2 représentants de chaque région, et aucun représentant de l'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine et des Caraïbes n'a répondu à l'enquête. La représentation en proportion est meilleure pour la partie interview de l'étude, mais là encore la base est faible avec seulement 19 entreprises ou organisations de la société civile. De plus, l'étude n'a été menée qu'en anglais et en français.

Nous suggérons que si nécessaire, et dans l'esprit de renforcer les mécanismes existants et d'éviter la duplication, les Parties pourraient envisager, au lieu de créer un nouveau mécanisme, de revoir ou de clarifier la définition de la société civile dans les Directives opérationnelles relatives à l'article 11 afin d'éviter toute confusion et de prendre en compte les évolutions depuis l'adoption de la Convention. Nous aimerions également souligner que, après avoir examiné la proposition financière présentée dans l'étude concernant les coûts de mise en place d'un nouveau mécanisme (environ deux cent mille USD), les OSC actives dans le travail des organes directeurs ont convenu qu'un tel montant de soutien financier aiderait à améliorer et à optimiser le travail dans le contexte des mécanismes actuels de participation de la société civile, et aiderait certainement à atteindre une participation régionale.

Intervention 2 : Bill Skolnik

I am the cochair of the Canadian Coalition for the diversity of cultural expressions, a member of the IFCCD.

I wish to highlight that this discussion seems to be based on the interpretation that the current definition of civil society does not include private entrepreneurs. The study suggests that while some enterprises are interested in meaningful exchanges with the committee, it would be appropriate to include "second level representatives such as professional associations, chambers of commerce, etc., in order to avoid too narrow realities in the consultation process".

These groups are already highly valued members of many national coalitions. They sit on our boards and are active on executive committees. They advocate on our behalf and present our goals to governments and international forums. The Coalition for the diversity of Cultural Expressions in Canada represents more than 2000 enterprises. The majority of which are micro, small and medium size: screen industry and music producers, editors, book and music publishers, labels, creative studios and so on. There are more than a dozen trade associations and three of them are on the executive, including my colleague, francophone co-chair, H  l  ne Messier. Furthermore, the guilds and collective societies, also vital cogs in our organization, act for the small business people who are the artists of today.

It would have been easy to approach the IFCCD, as well as other CSO who dedicate so much time and efforts to the governing bodies, to get our input in the study. Just as it would be easy to ask for specific inputs on our part. Apparently, business feedback is considered desirable even though this would generate new costs for the secretariat's budget which has no breathing room. How should we interpret this?

Improvements to current mechanisms should be contemplated instead of an additional procedure.

Rather than the general activity report, for which there is no official feedback, specific questions could be addressed directly to civil society organizations.

Finally, under article 23.7 of the Convention, "The Intergovernmental Committee, in accordance with its Rules of Procedure, may invite at any time public or private organizations or individuals to participate in its meetings for consultation on specific issues". There is no need to create an extra statutory reporting process.

Je suis le copr  sident de la Coalition canadienne pour la diversit   des expressions culturelles, membre de la FICDC.

Je souhaite souligner que cette discussion semble   tre bas  e sur l'interpr  tation selon laquelle la d  finition actuelle de la soci  t   civile n'inclut pas les entrepreneurs priv  s. L'  tude sugg  re que si certaines entreprises sont int  ress  es par des   changes significatifs avec le comit  , il conviendrait d'inclure "des repr  sentants de second niveau tels que des associations professionnelles, des chambres de commerce, etc. afin d'  viter des r  alit  s trop   troites dans le processus de consultation".

Ces groupes sont d  j   des membres tr  s appr  ci  s de nombreuses coalitions nationales. Ils si  gent    nos conseils d'administration et sont actifs au sein des comit  s ex  cutifs. Ils plaident en notre faveur et pr  sentent nos objectifs aux gouvernements et aux forums internationaux. La Coalition pour la diversit   des expressions culturelles au Canada repr  sente plus de 2000 entreprises. La majorit   d'entre elles sont des micro, petites et moyennes entreprises : producteurs d'images et de musique,   diteurs,   diteurs de livres et de musique, labels, studios de cr  ation, etc. Il existe plus d'une douzaine d'associations professionnelles et trois d'entre elles font partie de l'ex  cutif, dont ma coll  gue, la copr  sidente francophone, H  l  ne Messier. Par ailleurs, les guildes et les soci  t  s collectives,   galement des rouages essentiels de notre organisation, agissent pour les petits entrepreneurs que sont les artistes d'aujourd'hui.

Il aurait   t   facile d'approcher la FICDC, ainsi que d'autres OSC qui consacrent tant de temps et d'efforts aux organes directeurs, pour obtenir notre contribution    l'  tude. Tout comme il aurait   t   facile de demander des contributions sp  cifiques de notre part. Apparemment, le retour d'information des entreprises est consid  r   comme souhaitable, m  me si cela g  n  re de nouveaux co  ts pour le budget du secr  tariat qui n'a pas de marge de man  uvre. Comment devons-nous interpr  ter cela ?

Il faut envisager des améliorations des mécanismes actuels plutôt qu'une procédure supplémentaire.

Plutôt que le rapport général d'activité, pour lequel il n'y a pas de retour officiel, des questions spécifiques pourraient être adressées directement aux organisations de la société civile.

Enfin, selon l'article 23.7 de la Convention, "Le Comité intergouvernemental, conformément à son règlement intérieur, peut inviter à tout moment des organisations publiques ou privées ou des particuliers à participer à ses réunions pour les consulter sur des questions spécifiques". Il n'est pas nécessaire de créer un processus de rapport supplémentaire statutaire.

Intervention 3 : Manon Montrouge

Je suis représentante de la Coalition française pour la diversité culturelle, qui est membre de la FICDC.

Je partage l'incompréhension de mon collègue de la Coalition canadienne. Les membres de la Coalition française représentent aussi de nombreuses entreprises. 720 éditeurs de livres sont membres du SNE, et 50 du Syndicat des Éditeurs Alternatifs. Dans les secteurs audiovisuels et cinématographiques, l'USPA représente 250 sociétés de production, le spi représente 450 sociétés de production indépendantes, le SPECT 44 sociétés. Le Syndicat des Distributeurs Indépendants (Cinéma) représente 39 sociétés. La FICAM regroupe plus d'une centaine d'entreprises dont l'activité couvre l'ensemble des métiers et du savoir-faire technique de l'image et du son. Enfin, l'UPFI représente 112 sociétés de production musicales indépendantes.

Nos collègues de la Coalition autrichienne représentent environ 7000 micro, petites et moyennes entreprises.

Nous nous opposons à la création d'un mécanisme parallèle, qui non seulement pourrait marginaliser la contribution des autres organisations de la société civile mais qui de plus s'éloigne de l'esprit de la convention.

Rappelons certains des socles de la Convention : la reconnaissance de la double nature, économique et symbolique, des biens et services culturels, ainsi que l'importance des politiques culturelles pour assurer la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles que les forces du marché ne peuvent seules garantir, quand elles ne les menacent pas directement.

La contribution des micro, petites et moyennes entreprises est essentielle à la diversité des expressions culturelles et la composition de nos organisations prouve qu'il est possible de faire cohabiter leurs contributions avec celles d'autres organisations.

I am the representative of the French Coalition for Cultural Diversity, which is a member of the IFCCD.

I share the misunderstanding of my colleague from the Canadian Coalition. The members of the French Coalition also represent many businesses. 720 book publishers are members of the SNE, and 50 of the Syndicat des Éditeurs Alternatifs. In the audiovisual and film sectors, the USPA represents 250 production companies, the spi represents 450 independent production companies, the SPECT 44 companies. The Union of Independent Distributors (Cinema) represents 39 companies. The FICAM groups together more than a hundred companies whose activity covers all the trades and technical know-how of image and sound. Finally, UPFI represents 112 independent music production companies.

Our colleagues of the Austrian Coalition represent about 7000 micro, small and medium-sized enterprises.

We oppose the creation of a parallel mechanism, which not only could marginalize the contribution of other civil society organizations, but also departs from the spirit of the convention.

Let us recall some of the cornerstones of the Convention: the recognition of the dual nature, economic and symbolic, of cultural goods and services, as well as the importance of cultural policies to ensure the protection and promotion of the diversity of cultural expressions that market forces alone cannot guarantee, when they do not directly threaten them.

The contribution of micro, small and medium-sized enterprises is essential to the diversity of cultural expressions, and the composition of our organizations proves that it is possible for their contributions to coexist with those of other organizations.

3. Point 10 de l'ordre du jour provisoire : Réflexions préliminaires en vue de reconnaître et d'encourager les efforts particuliers engagés par les institutions et organisations culturelles pour fournir un accès à une diversité d'expressions culturelles

Intervention 1 : Helena Vasques de Carvalho

Je suis Helena Vasques de Carvalho, présidente de la Coalition portugaise, membre de la FICDC. Nous ne sommes pas sûrs de comprendre l'objectif de ces réflexions et comment elles s'inscrivent dans la mission du Secrétariat, bien que nous soyons toujours favorables au développement de synergies pour soutenir les institutions culturelles et mettre en valeur leurs contributions à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles. Nous avons quelques suggestions.

- dans le contexte de la crise sanitaire, les festivals et institutions de petite taille sont particulièrement touchés, alors que les exemples se réfèrent à des institutions plus importantes.

- et, si les parties souhaitent conclure ce type d'alliance, il pourrait être nécessaire d'examiner des moyens concrets de promouvoir des mesures de traitement préférentiel.

Il convient de rappeler que le traitement préférentiel est peut-être l'un des articles de la Convention les plus négligés par les pays développés, bien qu'il s'agisse d'une obligation contraignante. Il est également mal compris. Permettez-moi de rappeler que le traitement préférentiel vise à soutenir, sans réciprocité, les expressions culturelles des pays en développement et leurs créateurs afin d'élargir leurs possibilités commerciales et d'établir un échange plus équilibré de biens et services culturels dans le monde.

De plus, il s'agit d'une mesure complémentaire au développement de la coopération qui est encore plus importante aujourd'hui, avec la pression croissante sur les ressources, l'impact du covid sur les artistes, les créateurs et les professionnels et les nouveaux obstacles à la mobilité.

Les mesures de traitement préférentiel ne concernent pas seulement la mobilité physique et la plupart d'entre elles peuvent être appliquées dans l'environnement numérique.

En ce qui concerne les points 14 à 18, sur les diverses modalités de mise en place d'une initiative ou d'un programme visant à reconnaître et à encourager les efforts des organisations et institutions culturelles pour promouvoir la diversité des expressions culturelles, l'UNESCO pourrait envisager la collaboration entre le Secrétariat et les services locaux des ministères de la culture, les fondations culturelles et d'autres organisations, qui sont en contact avec la plupart des réseaux, structures et agents culturels locaux, et ils savent qui travaille dans le domaine culturel.

Envisager également la collaboration avec des organisations internationales représentatives qui rassemblent des artistes professionnels du monde entier, comme la FIM, la FIA, la FICDC, le Conseil international de la musique, l'ALAI, etc.

Travailler à travers et en collaboration avec les OSC existantes permettrait de développer des partenariats et des initiatives sans avoir à établir de nouveaux réseaux ; l'impact serait durable et les coûts humains et financiers réduits.

I am Helena Vasques de Carvalho, president of the Portuguese Coalition, member of IFCCD. We are not sure we understand the purpose of these reflections and how they fit with the mission of the Secretariat, although we are always in favor of developing synergies to support cultural institutions and highlight their contributions to the protection and promotion of the diversity of cultural expressions. We have some suggestions.

- in the context of the health crisis, smaller festivals and institutions are particularly affected, whereas the examples refer to larger institutions.

- and, if the parties wish to make this kind of alliance, there may be a need to examine concrete ways to promote preferential treatment measures.

It should be recalled that preferential treatment is perhaps one of the most neglected articles of the Convention by developed countries, despite being a binding obligation. It is also misunderstood. Let me recall that preferential treatment is intended to support, without reciprocity, the cultural expressions of developing countries and their creators in order to expand their trade opportunities and establish a more balanced exchange of cultural goods and services worldwide.

Moreover, it is a complementary measure to the development of cooperation which is even more important today, with the increasing pressure on resources, the impact of covid on artists, creators and professionals and the new obstacles to mobility.

Preferential treatment measures are not only about physical mobility and most of them can be applied in the digital environment.

In relation to points 14 to 18, on the various modalities for the establishment of an initiative or programme to recognise and encourage the efforts of cultural organisations and institutions to promote the diversity of cultural expressions, UNESCO may consider the collaboration between the Secretariat and local Culture Ministries services, cultural Foundations and other organizations, that hold contact to most local cultural networks, structures and agents, and they know who is working in the cultural field.

Also consider the collaboration with international representative organizations that bring together professional artists from all the world such as FIM, FIA, IFCCD, International Music Council, ALAI, etc.

Working through and in collaboration with existing CSO would enable to develop partnerships and initiatives without the establishment of new networks; the impact would be durable and human and financial costs reduced.

4. Point 11 de l'ordre du jour provisoire : Collaboration avec la société civile dans la mise en oeuvre de la Convention et conclusions du troisième Forum des organisations de la société civile

Intervention 1 : Nathalie Guay

Je suis secrétaire-générale de la FICDC, et directrice générale de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles au Canada

1. Je tiens tout d'abord à souligner l'appui financier des gouvernements du Canada et du Québec à la coalition que je dirige, ainsi que l'appui du gouvernement suisse à la FICDC l'an dernier. Or, trop peu de nos membres et d'autres organisations de la société civile bénéficient d'un tel soutien, et j'en profite pour les féliciter de l'engagement bénévole considérable dont ils font preuve en participant à cette rencontre.
2. L'appui concret à des organisations de la société civile est certainement une façon pour les parties de multiplier les actions en faveur de la diversité des expressions culturelles. Par exemple, nous avons organisé avec la Chaire UNESCO pour la diversité des expressions culturelles le 27 janvier dernier une conférence internationale qui a permis de présenter certaines des dernières avancées en termes d'adaptation des réglementations visant la radiodiffusion et le secteur audiovisuel dans des pays de tous les continents.
3. Cela me permet de faire le lien avec l'une des recommandations du forum de la société civile concernant l'environnement numérique. Nous avons constaté que trop peu d'avancées ont été réalisées jusqu'à maintenant à travers le monde sur le plan des réglementations pour encadrer les plateformes de diffusion en ligne, que le retard accumulé engendre des impacts similaires dans tous les pays et que les mesures de découvrabilité, ou de mise en valeur des expressions culturelles locales sont des mesures essentielles qui sont requises avec urgence.
4. Je terminerai en mentionnant que la FICDC a remis le 11 janvier dernier son rapport d'activité dans les deux langues, ce qui a requis plusieurs heures de travail, sans toutefois qu'aucune rétroaction à ce sujet ne soit prévue. Par respect pour notre travail, nous aimerions que les membres du comité précisent leurs attentes, voir une question précise, à laquelle nous pourrions répondre, en plus d'énoncer d'autres recommandations que nous pourrions juger importantes, et nous aimerions qu'une forme de rétroaction soit prévue pour y faire suite, comme le souhaitent également grand nombre, pour ne pas dire la totalité, des observateurs présents aux débats concernant les précédents rapports.

I am the Secretary General of the IFCCD, and the Executive Director of the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions in Canada

1. I would like to begin by acknowledging the financial support of the governments of Canada and Quebec for the coalition I lead, as well as the support of the Swiss government for the IFCCD last year. Too few of our members and other civil society organizations receive such support, and I would like to take this opportunity to commend them for their considerable volunteer commitment to this meeting.
2. Concrete support to civil society organizations is certainly one way for the parties to increase their actions in favor of the diversity of cultural expressions. For example, we organized an international conference with the UNESCO Chair for the Diversity of Cultural Expressions on January 27, 2009, which presented some of the latest advances in terms of adapting regulations for the broadcasting and audiovisual sector in countries on all continents.
3. This allows me to make the link with one of the recommendations of the civil society forum concerning the digital environment. We have found that too little progress has been made so far around the world in terms of regulation of online broadcasting platforms, that the backlog is having similar impacts in all countries, and that measures for discoverability, or the enhancement of local cultural expressions, are essential measures that are urgently needed.
4. I would like to conclude by mentioning that the IFCCD submitted its activity report in both languages on January 11th, which required several hours of work, but no feedback was provided. Out of respect for our work, we would like the committee members to specify their expectations, or even a specific question, that we could answer, as well as other recommendations that we might consider

important, and we would like some form of feedback to follow up on them, as also desired by many, if not all, of the observers present at the debates on the previous reports.

Intervention 2 Luanda Smith.

I am the Executive director of Mexican NGO Creatividad y Cultural Glocal, a member of the IFCCD and part of the coordinating group of the third civil society forum in 2021

During the third edition of the Civil Society Forum 2021, was emphasized among the 100 participants representing 90 organizations including CetD and International Music Council, the critical role that CSOs that participate in the work of the Convention's governing bodies play in the implementation of the Convention. In this regard, I would like to highlight that our coordination group is formed by high-quality professionals specialized in the fields covered by the Convention and its implementation at the local level in all regions. Therefore, we strongly recommend considering this when technical assistance or professional expertise is needed, besides the voluntary work we already put in place.

Also, we would like to recall the recommendation to UNESCO from forum's *Breakout session I: Culture and sustainable development*. That is to *Create opportunities for civil society to contribute to the planning and implementation of the Mondiacult Conference, to be held in Mexico in 2022*, and further invite the Mexican government to establish a cooperation space that will enable CSO global dialogue and help Mondiacult get benefited from the achievements CSO have achieved so far on the implementation of the Convention.

We note how powerful the open, inclusive models adopted by UN-Habitat for the World Urban Forum and UNFCCC for recent COP meetings have been in ensuring that these events can receive the profile and have the impact they deserve.

Such an impactful event would also serve to support the principle of solidarity and working together emphasized in the report 'Our Common Agenda' issued by the UN Secretary-General in 2020. But this can only be done by opening up to civil society through a more networked form of multilateralism, as highlighted by the Secretary-General himself.

CS has welcomed and participated in the ResiliArt x MONDIACULT process; some CSO have also been invited to contribute as observers to the regional consultations organized by UNESCO with member states. Nevertheless, we strongly believe there should be meaningful opportunities for civil society organisations to feed into key outputs and documentation and chances to contribute in high-level segments of the event, following the High-Level Meeting on Culture model organized by the President of the UN General Assembly in May 2021. In doing this, UNESCO will demonstrate to arts and culture, and heritage practitioners and professionals around the world, and the communities they work with that MONDIACULT is the success it needs to be: a true turning point in cultural policymaking.

Je suis la directrice exécutive de l'ONG mexicaine Creatividad y Cultural Glocal, membre de la FICDC et membre du groupe de coordination du troisième forum de la société civile en 2021.

Lors de la troisième édition du Forum de la société civile 2021, a été souligné parmi les 100 participants représentant 90 organisations dont la FICDC et le Conseil international de la musique, le rôle essentiel que jouent les OSC qui participent aux travaux des organes directeurs de la Convention dans la mise en œuvre de celle-ci. À cet égard, je tiens à souligner que notre groupe de coordination est formé de professionnels de grande qualité spécialisés dans les domaines couverts par la Convention et dans sa mise en œuvre au niveau local dans toutes les régions. Par conséquent, nous recommandons vivement d'y penser lorsqu'une

assistance technique ou une expertise professionnelle est nécessaire, en plus du travail volontaire que nous avons déjà mis en place.

Nous aimerions également rappeler la recommandation faite à l'UNESCO lors de la session I du forum : Culture et développement durable. Il s'agit de créer des opportunités pour la société civile de contribuer à la planification et à la mise en œuvre de la Conférence Mondiacult, qui se tiendra au Mexique en 2022, et d'inviter le gouvernement mexicain à établir un espace de coopération qui permettra aux OSC de dialoguer à l'échelle mondiale et d'aider Mondiacult à bénéficier des résultats obtenus jusqu'à présent par les OSC dans la mise en œuvre de la Convention.

Nous notons à quel point les modèles ouverts et inclusifs adoptés par ONU-Habitat pour le Forum urbain mondial et par la CCNUCC pour les récentes réunions de la COP ont été efficaces pour garantir que ces événements reçoivent le profil et l'impact qu'ils méritent.

Un tel événement permettrait également de soutenir le principe de solidarité et de collaboration mis en avant dans le rapport "Notre programme commun" publié par le Secrétaire général des Nations unies en 2020. Mais cela ne peut se faire qu'en s'ouvrant à la société civile à travers une forme de multilatéralisme plus en réseau, comme l'a souligné le Secrétaire général lui-même.

CS a accueilli favorablement et participé au processus ResiliArt x MONDIACULT ; certaines OSC ont également été invitées à contribuer en tant qu'observateurs aux consultations régionales organisées par l'UNESCO avec les Etats membres. Néanmoins, nous croyons fermement qu'il devrait y avoir des opportunités significatives pour les organisations de la société civile de contribuer aux résultats clés et à la documentation, ainsi que des chances de contribuer aux segments de haut niveau de l'événement, après la réunion de haut niveau sur le modèle culturel organisée par le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies en mai 2021. Ce faisant, l'UNESCO démontrera aux praticiens et professionnels des arts et de la culture et du patrimoine du monde entier, ainsi qu'aux communautés avec lesquelles ils travaillent, que MONDIACULT est le succès qu'il doit être : un véritable tournant dans l'élaboration des politiques culturelles.

5. Point 12 de l'ordre du jour provisoire : Futures activités du Comité : projet de plan de travail et calendrier (2022-2023)

Intervention 1 : Kodjo Cyriaque Nousouglo

Je suis président de la Coalition togolaise pour la diversité culturelle et vice-président de la FICDC.

Nous aimerions qu'il y ait une bonification des activités en lien avec la priorité concernant la mise en œuvre de mesures de traitement préférentiel pour les pays en développement et à la promotion des objectifs et principes de la Convention au sein d'autres forums internationaux, notamment dans le contexte de la négociation et de la mise en œuvre d'accords de coopération culturelle et de cadres commerciaux bilatéraux, régionaux ou multilatéraux, impliquant une ou plusieurs Parties à la Convention.

Actuellement, cette importante priorité ne contient qu'une seule activité, soit de fournir une assistance technique en matière de traitement préférentiel pour la circulation des biens et services culturels et la promotion de la mobilité des artistes et des professionnels de la culture. Nous nous réjouissons de cette activité, mais considérons qu'il est temps de développer des activités sous le deuxième volet de cette priorité.

La FICDC a longtemps suggéré que l'on travaille sur des lignes directrices pour promouvoir la Convention dans d'autres enceintes internationales (article 21). Cette réflexion est nécessaire, alors que se négocient de plus en plus de clauses sur le commerce numérique dans les accords commerciaux qui pourraient limiter la

mise en œuvre de la convention dans l'environnement numérique. Par ailleurs, un tel chantier devrait inclure la prise en compte des dispositions pertinentes de la présente Convention quand les parties souscrivent à d'autres obligations internationales (article 20).

I am president of the Togolese Coalition for Cultural Diversity and vice president of the IFCCD.

We would like to see an increase in activities related to the priority concerning the implementation of preferential treatment measures for developing countries and the promotion of the objectives and principles of the Convention in other international fora, particularly in the context of the negotiation and implementation of cultural cooperation agreements and bilateral, regional or multilateral trade frameworks, involving one or more Parties to the Convention.

Currently, this important priority contains only one activity, which is to provide technical assistance on preferential treatment for the circulation of cultural goods and services and the promotion of the mobility of artists and cultural professionals. We welcome this activity, but consider that it is time to develop activities under the second component of this priority.

The IFCCD has long suggested that work be done on guidelines for promoting the Convention in other international fora (Article 21). This is necessary as more and more digital trade clauses are being negotiated in trade agreements that could limit the implementation of the Convention in the digital environment. Furthermore, such a process should include taking into account the relevant provisions of this Convention when parties enter into other international obligations (Article 20).

Intervention 2 : Hiroko Tsuboi-Friedman

J'interviens en tant que membre de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle, la FICDC.

Je souhaite m'appuyer sur ce que mon collègue a suggéré concernant les lignes directrices pour la promotion de la Convention dans d'autres forums internationaux.

Outre les forums de négociation commerciale, nous pensons qu'il est essentiel que les questions sous-jacentes à la Convention soient abordées dans les principaux forums économiques tels que le G7 et le G20, présidés cette année par l'Allemagne et l'Indonésie, mais aussi dans d'autres forums des Nations Unies ainsi que dans les milieux universitaires qui traitent du changement climatique, de la biodiversité, du développement durable et des droits de l'homme, afin de placer le discours culturel au centre des discussions sous tous les angles et de renforcer les discussions mondiales, notamment Mondiacult 2022, pour attirer davantage l'attention et sensibiliser à la Convention de 2005, en particulier ceux qui ne sont pas engagés.

Comme l'a mentionné le Sous-directeur général en début de semaine, il est urgent que la culture soit reconnue comme un pilier du développement durable et nous ne pouvons qu'espérer que ce sera l'un des principaux résultats de Mondiacult. Pour nous, cela signifie la transition vers un modèle de développement dans lequel la culture, la biodiversité, la stabilisation du climat, la réalisation des droits de l'homme, l'éducation et d'autres objectifs fondamentaux deviennent les moteurs des décisions à tous les niveaux, tant pour la culture que pour la science en tant que bien public mondial.

Les artistes, les créateurs et les professionnels de notre secteur s'engagent chaque jour davantage en faveur du développement durable. Mais ce que nous attendons également de Mondiacult, c'est un engagement concret en faveur des politiques culturelles qui aideront les artistes, les créateurs et les professionnels de notre secteur dans cette crise très difficile. Nous voulons que la culture et les discussions sur et pour la culture fassent partie de la solution aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

I intervene as a member of the International Federation of Coalitions for Cultural Diversity, IFCCD.

I wish to build on what my colleague suggested on guidelines for promoting the Convention in other international fora.

In addition to trade negotiation forums, we believe it is essential that the issues underlying the Convention be addressed in major economic forums such as the G7 and the G20 with presidencies of Germany and Indonesia this year, but also in other United Nations forums as well as academia that deal with climate change, biodiversity, sustainable development and human rights, to bring cultural talk as the centre of discussion from every angle and to enhance global discussions including Mondiacult 2022, to attract further attention and raise awareness of the 2005 Convention especially for those who are not engaged.

As the Assistant Director-General mentioned earlier this week, it is urgent that culture be recognised as a pillar of sustainable development and we can only hope that this will be one of the main outcomes of Mondiacult. For us, this means transitioning to a development model in which culture, biodiversity, climate stabilization, realization of human rights, education and other fundamental goals becomes drivers for decisions at all levels, for both culture and science as global public good.

Artists, creators and professionals in our sector are engaging more everyday on sustainable development. But what we also need from Mondiacult is a concrete engagement for cultural policies that will help artists, creators and professionals in our sector in this very difficult crisis. We want to see that culture and discussion of and for culture will be a part of the solution to the many challenges we face today.